

L'âge refuge

Un nouveau constat pour mieux comprendre le paradoxe de la précocité intellectuelle

Dans la dynamique de sa conceptualisation, la précocité intellectuelle suppose un travail de recherche et de réflexion psychopédagogique, afin de mieux comprendre et d'aider les enfants et les adolescents concernés par une spécificité qui évolue progressivement vers son identification en tant que « syndrome relatif ». (Un syndrome définit de façon médicale un ensemble de symptômes; l'expression du « syndrome relatif » ouvre cette définition aux situations non pathologiques car il existe des enfants, des adolescents intellectuellement précoces heureux, contents de vivre et ne relevant d'aucune thérapie particulière !)

Un de ses aspects échappait à l'identification de l'enfant intellectuellement précoce, lorsque celui-ci était présenté par le côté unidirectionnel d'un décalage « par le plus » de son âge mental par rapport à son âge réel: dire par exemple d'un enfant de dix ans qu'il a l'âge mental d'un enfant de treize ans lorsque son quotient intellectuel est de 130 (le chiffre des dizaines indiquant trois années de décalage en plus) se solde souvent par la remarque des parents, des enseignants ou éducateurs: « Oui, mais c'est un grand bébé ! »

(Le quotient intellectuel ou Q. I. désignant le rapport entre un âge réel et un âge mental utilise pour référence internationale l'échelle Wechsler, avec pour Q. I. global maximal égal à 160 ; toute autre batterie d'évaluation doit mentionner le test de référence.)

La réalité du « grand bébé » étayée par l'observation quotidienne de l'enfant ou de l'adolescent, du fait de certains aspects infantiles de son comportement peut s'expliquer par cette nouvelle notion d' « AGE REFUGE », qui s'ajoute et complète les notions d' « AGE REEL » et d' « AGE MENTAL », termes utilisés dans l'interprétation des résultats psychométriques.

Cette notion d'âge refuge peut s'expliquer à partir des constations suivantes:

— le sommeil de l'enfant intellectuellement précoce est très souvent perturbé par des angoisses, des terreurs, des agitations nocturnes pouvant aller jusqu'au somnambulisme; le sommeil paradoxal, celui du rêve, est encombré de cauchemars, du fait de son hypermotivité et de son hypersensibilité;

— ses journées sont souvent perturbées par des inquiétudes de nature métaphysique: la vie, la mort, l'espace, l'infini, ... autant de sources d'angoisses et de questionnement;

— aux angoisses nocturnes et aux inquiétudes diurnes s'ajoute l'absence de certitude vis à vis de son âge: a-t-il dix ans, douze ans, plus, moins, ... ? L'enfant a dix ans d'âge réel, treize ans d'âge mental; son frère de quinze ans va seul au cinéma ou chez des copains, pour quelles raisons ses parents l'empêchent-ils de faire de même? Il ne comprend pas, s'enferme dans un processus de revendications ou de mutisme comparable à la crise d'adolescence. Rien ne justifie ensuite qu'il s'applique en classe ou qu'il fasse plaisir à restituer son efficacité scolaire ou relationnelle (comme mettre la table, passer l'aspirateur, sortir le chien, ...), puisque de toutes façons tout lui est refusé, du moins en a-t-il la conviction. A l'extrême, se développent des comportements de type autistique, ou de type socio-pathologique. A un degré moindre, s'installe en parallèle ou de façon simultanée un comportement infantile.

La fille, le garçon se réfugie alors dans un âge qui correspond en moins à ce que son écart d'âge pourrait représenter en plus: pour conserver l'exemple de l'enfant de dix ans disposant d'un quotient intellectuel global de 130, son âge mental est de treize ans, et son AGE REFUGE peut être considéré comme celui d'un enfant de sept ans.

C'est ainsi qu'un enfant pourra regarder à la télévision une émission à caractère scientifique, tout en suçant son pouce: il manifeste alors la simultanéité entre son âge mental et son âge refuge.

Cette observation permet de comprendre les réactions atypiques ou insensées des enfants ou des adolescents devant des situations conflictuelles: un refus se solde par un trépignement infantile, un comportement absurde ou une sidération traumatique.

Par extension, un ordre reçu ou un pari dangereux pourront avoir les conséquences d'un engagement aveugle, irréfléchi, dangereux : grimper à un arbre, escalader ou sauter d'un mur, absorber ou consommer des substances nocives, céder à des avances à caractère pervers.

Philippe Chamont, psychanalyste

Dans le cadre des projets éducatifs des centres de vacances que l'ALREP organise spécialement pour les filles et garçons intellectuellement précoces de cinq à dix sept ans, cette information fait partie de la formation de l'équipe d'animation.